



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100055>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **25-100055**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-40246

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU GRAND SENONAI

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24890033400033

Ville : Sens

Code postal : 89100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 89

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MODELISATION HYDRAULIQUE DES ZONES STRATEGIQUES DU BASSIN DE L'YONNE SUR LE TERRITOIRE SENONAI

Code CPV principal - Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la réalisation d'une étude de plusieurs modélisations hydrauliques des crues de faibles à fortes intensités et des zones de confluences stratégiques en vue de réaliser de futurs travaux permettant d'améliorer la gestion des crues sur l'ensemble de ces bassins. L'étude devra permettre de comprendre et représenter les crues et de dégager des scénarios d'aménagements afin de mieux les gérer.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué au groupement D.H.I./GEOMEXPERT dont le mandataire est D.H.I. 4 rue Edouard Nignon - 44300 Nantes, pour un montant forfaitaire de 142 286 euros HT soit 170 743.20 € TTC. Le groupement s'est engagé à réserver 1 096 heures à l'insertion sociale. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois

suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616 21000 DIJON Tél : 03 80 73 91 00 Télécopie : 03 80 73 39 89 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/09/2025